



Alerte presse du 4 décembre 2018

#TransitionÉcologique / #RénovationÉnergétique / #Bâtiment / @Capeb_fr

La CAPEB accueille favorablement les mesures d'apaisement annoncées par le Premier Ministre et l'ouverture d'un grand dialogue constructif pour la transition énergétique

Patrick Liébus, président de la CAPEB : « Le secteur du bâtiment, qui s'était ému des « non-décisions » gouvernementales de la semaine dernière, accueille favorablement le moratoire annoncé par Edouard Philippe. Je souhaite que la suspension des augmentations fiscales contestées permette de réconcilier les forces vives de notre pays. Les entreprises du bâtiment approuvent par ailleurs les propos du Premier Ministre, qui fait appel aux acteurs économiques pour poursuivre la transition énergétique des logements. La CAPEB, ses représentants nationaux et locaux, participeront au grand débat et seront force de propositions en faveur du secteur. »

Paris le 4 décembre 2018 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) qui défend depuis plusieurs mois l'efficacité écologique et économique des dispositifs fiscaux, tel le CITE, auprès des pouvoirs publics, accueille favorablement le moratoire fiscal proposé par le chef du Gouvernement. Nous saluons tout particulièrement la suspension de la suppression brutale du taux réduit de TICPE sur le gazole non routier pour les entreprises du bâtiment. L'ensemble du secteur espère que ces mesures d'apaisement s'accompagneront d'un retour au calme dans le pays. Les entreprises du bâtiment commençaient à subir une gêne d'approvisionnement dommageable pour leur activité et pour l'économie de proximité dans son ensemble.

Patrick Liébus, le président de la CAPEB, se dit prêt à participer dans les six mois à venir au grand débat national que le premier ministre appelle de ses vœux, ainsi que la consultation de la filière pour accélérer la transition énergétique que les ministres concernés vont solliciter avant la fin de l'année. Le moratoire sur les taxes est certes une bonne nouvelle, mais le Gouvernement doit désormais s'engager durablement et prendre des mesures constructives. L'une des premières étapes est de « réussir » la nouvelle version du CITE : le dispositif d'aides aux travaux, que ce soit sous la forme de prime ou de crédit d'impôt, doit être élargi aux fenêtres et ainsi sanctuarisé.

« L'urgence à agir pour la transition énergétique dans le bâtiment est triple. Elle est écologique bien sûr, car nous devons sans délais réduire drastiquement l'impact carbone du chauffage sur la planète. Elle est économique aussi, car les entreprises qui sont en première ligne pour réaliser les travaux de performance énergétique sont aussi au cœur de la croissance verte. Enfin, l'urgence est sociale : nous devons en finir au plus vite avec les passoires thermiques pour résoudre le drame de la précarité énergétique qui touche près de 7 millions de Français », explique Patrick Liébus.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés*, soit 98 % des entreprises du Bâtiment**
- 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 480 micro-entrepreneurs déclarant un CA au RSI

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

La CAPEB, www.capeb.fr, est aussi sur Twitter : [@capeb_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

Contacts presse

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
